

# Précisions pour l'adhésion à l'association Le Carré bouge

Site web : [www.lecarre-bouge.fr/](http://www.lecarre-bouge.fr/)

Facebook : [www.facebook.com/LecarreBouge.fr](https://www.facebook.com/LecarreBouge.fr)

## PRESENTATION

L'association a pour objet de (extrait des statuts) :

- Constituer et animer un "Laboratoire d'arts appliqués dédié à l'évolution des usages et de l'art de vivre".
- Donner une visibilité à ce laboratoire appliqué et contribuer à sa valorisation.
- Accompagner ses membres dans le développement de leur activité et l'actualisation de leurs compétences.
- Favoriser la transversalité au sein des acteurs de la conception et de l'innovation en coopérant avec l'ensemble des acteurs économiques et en jouant le rôle d'assembleur de compétences autour de projets communs, d'actions de pédagogie et de valorisation.
- Toute autre initiative s'inscrivant dans cette dynamique.

## ADHESION

Trois statuts de membres sont envisageables.

### 1/ MEMBRE ACTIF

Le membre doit être présenté par un membre de l'association et agréé par le Conseil d'Administration qui statue souverainement sur la demande. Une visibilité, des services privilégiés (mutualisation de stand, organisation d'événements...) et un avantage fiscal sont assurés en contrepartie. Dans le cadre de prestations collectives réalisées grâce ou avec l'association Le Carré bouge, chaque membre se doit de reverser 10% de la somme perçue à l'association.

- Les droits sont de 75 € pour l'année 2018.
- Les droits pour une cotisation de soutien se font à partir de 50 € pour l'année 2018.

### 2/ MEMBRE PARTENAIRE

Institutions, associations, écoles et autres personnes morales soutenant les actions de l'association. Une visibilité est assurée en contrepartie.

Les droits sont de 500 € pour l'année 2018.

### 3/ MEMBRE D'HONNEUR et membres fondateurs

Coopté par le Conseil d'Administration en raison des services rendus ou qu'ils sont amenés à rendre pour l'association. Les droits sont de 0 € pour l'année 2018.

## MODE D'EMPLOI

- Parrainage par un membre
- Validation par le Conseil d'Administration de votre email / courrier de candidature (nom, prénom, coordonnées, le nom de votre parrain, CV ou Book, intention associative)
- Envoi du chèque à l'adresse du trésorier: Mr LAMY Sébastien 3 rue de la Prévôtée 44190 CLISSON
- On vous envoie un retour rapide et ensuite, bienvenue dans LE CARRE BOUGE !

## MEMBRES DU BUREAU :

Boris LE FLOCH – Président : 06 13 15 30 84

François Lebot – Vice président

Sébastien LAMY – Trésorier : 06 89 17 27 54

Christophe Moine – Trésorier adjoint

Pierre VINCENT – Secrétaire

